

CONVOGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame ou Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

JEUDI 16 MAI 2024 à 20h30

dans la salle du Conseil Municipal.

L'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, une note explicative de synthèse, sur les affaires soumises à délibération, doit être adressée avec la convocation aux membres du Conseil Municipal. Pour aller au-delà de cette disposition imposée par la loi du 21 février 1996, vous trouverez, annexés à la présente, les projets mêmes de délibérations. **Vaut note explicative de synthèse**
Merci de bien vouloir vous en munir pour le jour de la réunion.

Veillez agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Patrick PÉNIGUEL

ORDRE DU JOUR

- 1) Procès-verbal séance du 21 mars 2024
Adoption
- 2) Commission de suivi de site
Société Séché Éco-Industries à Changé
Désignation des membres
- 3) Convention de mutualisation pour la mise en commun des agents de la Police Municipale et des équipements entre Changé et Bonchamp-lès-Laval
- 4) Convention de coordination de la Police Municipale de Changé et les Forces de Sécurité de l'État
Renouvellement
- 5) Refus de transfert des pouvoirs de police spéciale de la publicité du Maire
- 6) Dénomination de voies
 - Lotissement sis Les Landes
 - Mise à jour de la Base Adresse Nationale
- 7) Service culturel – Tarifs
Année 2024/2025
- 8) Service culturel – Billetterie
Conventions de mandat et de moyens de paiement

- 9) Accueil de loisirs et Espace Jeunes
Fixation du tableau des effectifs, des conditions de rémunération et des modalités de remboursement des frais de déplacement pour les vacances scolaires estivales 2024 et les périodes de petites vacances de l'année scolaire 2024/2025
- 10) Espaces verts – Création de postes temporaires au grade d'adjoint technique
Été 2024
- 11) Création de trois postes non permanents permettant le recours à des contractuels pour un accroissement temporaire d'activité
- 12) Animations, Fêtes et Cérémonies
Personnel intervenant
- 13) Compte-rendu des décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal
- Questions diverses

Diffusion supplémentaire :

- Madame Stéphanie DESMOTS, Directrice Générale des Services
- Monsieur Sébastien GALLOYER, Directeur des services Scolaires, Sport, Jeunesse, Enfance et Petite Enfance
- Madame Annaïk BESNIER, Directrice des Affaires Culturelles
- Monsieur Jean-Noël REBOURS, Directeur des Services Techniques
- Madame Thérèse GOUABAULT, Correspondante OUEST FRANCE
- Monsieur Martin GÉRAULT, Correspondant COURRIER DE LA MAYENNE